

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines

Sous direction de l'attractivité des métiers et du recrutement

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu l'arrêté du 28 mars 2019 fixant les règles relatives à la nature et à l'organisation de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire hors classe ainsi que la composition et le fonctionnement du jury,

Vu l'arrêté du 24 septembre 2024 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire hors classe ;

Vu les propositions du président du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire hors classe est composé comme suit pour la session 2025 :

Président

M. David AYMONIN
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Carole LETROUIT
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Membres du jury

M. Nicolas ALARCON
Conservateur des bibliothèques

Académie de PARIS

M. Jean-Marie BARBICHE
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de TOULOUSE

Mme Françoise BARRE
Conservatrice en chef des bibliothèques

Académie de LYON

M. Antoine BRAND
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de LILLE

Mme Cécile CEREDÉ
Conservatrice générale des bibliothèques

Académie de PARIS

Mme Hélène CHAUDOREILLE
Conservatrice générale des bibliothèques

Académie de VERSAILLES

Mme Marianne CLATIN
Conservatrice en chef des bibliothèques

Académie de PARIS

Mme Aurélie DELAIGUE
Bibliothécaire hors classe

Académie de VERSAILLES

M. Olivier DELANGLE
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie d' AIX-MARSEILLE

M. Louis DELESPIERRE
Conservateur des bibliothèques

Académie de CRETEIL

Mme Isabelle ELEUCHE
Conservatrice générale des bibliothèques

Mme Chrystèle GALLAND-MABIC
Conservatrice des bibliothèques

Mme Carole GASCARD
Conservatrice en chef des bibliothèques

M. Gaylord MOCHEL-SARSELLE
Conservateur des bibliothèques

M. Jérôme SCHWEITZER
Conservateur en chef des bibliothèques

Mme Audrey STEFANI
Bibliothécaire hors classe

M. Louis TISSERAND
Conservateur des bibliothèques

M. Clément TISSERANT
Conservateur des bibliothèques

Mme Hélène VIRENQUE
Bibliothécaire hors classe

Académie de LYON

Académie de RENNES

Académie de PARIS

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de STRASBOURG

Académie de GRENOBLE

Académie de VERSAILLES

Académie de NORMANDIE

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 20 novembre 2024

La sous-directrice de l'attractivité des métiers et du recrutement


Nadine Collineau